



Vendredi 6 novembre 2020

Communiqué syndical des organisations syndicales FSU, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, SNALC, SUD Education

La situation sanitaire liée à la propagation de la pandémie de la COVID-19 nécessite une protection totale et complète de la santé des agent-es public-ques. Cette obligation réglementaire est de la responsabilité des employeurs publics qui doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer cette protection.

Or, nous ne pouvons que constater et regretter que ce ne soit pas toujours le cas.

Nous demandons donc des conditions sanitaires qui garantissent la sécurité et la santé de tous. Cela passe en particulier par les allègements d'effectifs demandés par les équipes éducatives qui doivent être mis en place au plus tôt

Le ministre doit procéder dès à présent au recrutement urgent de personnels, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire. Il doit décider immédiatement un plan massif de recrutement de personnels de vie scolaire, d'AESH, de personnels techniques et administratifs.

Les collectivités territoriales doivent aussi recruter en nombre les agents techniques nécessaires afin que les écoles et les établissements soient en capacité d'appliquer les mesures sanitaires indispensables pour assurer la protection des personnels, des élèves et de leurs familles.

Faute de répondre à ces revendications, le ministre, les présidents de collectivités territoriales, les maires porteraient l'entière responsabilité de la fermeture des écoles et des établissements.

Les fédérations départementales FSU, FNEC-FP-FO, la CGT Education, SNALC, et SUD Education appellent l'ensemble des personnels, titulaires et contractuels, à faire grève le mardi 10 novembre, à se rassembler à Montpellier place Candolle à 14 heures.

Les fédérations syndicales demandent à être reçues par la Rectrice.